



Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 18 août 2021

Date:	Mercredi 18 août 2021, 19h00
Lieu:	Kultur Kreuz Nidau, Hauptstrasse 33, 2560 Nidau
Présents:	48 délégués de communes Région partielle Bienne-Jura bernois: 1 voix: Cormoret, Crémines, Loveresse, Perrefitte, Petit-Val, Romont, Saicourt; 2 voix: Court, La Neuveville, Orvin, Tramelan; 3 voix: Saint-Imier, Valbirse; 4 voix: Moutier Région partielle Biel/Bienne–Seeland: 1 voix: Bütigen, Diessbach, Fenil, Finsterhennen, Gals, Gampelen, Gléresse, Hermrigen, Jens, Rüti b.B., Tschugg, Walperswil; 2 voix: Anet, Aegerten, Arch, Barga, Bellmond, Büren a.A., Dotzigen, Grossaffoltern, Ipsach, Montmenil, Müntschemier, Orpond, Radelfingen, Rapperswil, Safnern, Schüpfen, Studen; 3 voix: Brügg; 4 voix: Nidau, 6 voix: Lyss. Biel/Bienne: 17 voix et Evilard: 2 voix. 12 invités et 5 membres du Comité
Entschuldig	29 représentants et représentantes de communes
Unentschuldig	25 représentants et représentantes de communes

1. Accueil

Le président Jürg Räber salue les déléguées et délégués des communes, membres du Comité et invitées et invités présents. Il remercie en particulier la commune de Nidau et le Kultur Kreuz Nidau (KKN) pour leur hospitalité ainsi que la comédienne Isabelle Freymond, l'auteur Rolf Hermann et le musicien Mathias Schenk pour l'accompagnement artistique. Il ouvre l'assemblée.

Marc Eyer (vice-président et responsable du Département de la formation, de la culture et du sport) salue les participants et participantes au nom du Conseil municipal de Nidau. Il présente brièvement la commune et souligne l'offre culturelle multiple en coopération avec le KKN, qui assume une fonction charnière importante entre ville et campagne.

Cedric Zaugg (membre du Comité KKN) présente le KKN. Depuis 40 ans, le KKN offre un programme culturel comptant plus de 30 représentations annuelles (avant Corona), et jouit d'une renommée particulière dans le domaine des petites scènes artistiques. Le KKN s'est penché intensément sur son avenir: une fusion avec Groovesound et Le Singe à Bienne en un «KartellCulturel» dès 2024 est en préparation. Cela doit permettre d'unir des ressources et de compléter l'actuel programme culturel de la région. Le but est aussi de coopérer de manière accrue avec des artistes régionaux.

Katharina Gerber (Barga), Dieter Winkler (Safnern) et Corentin Jeanneret (Saint-Imier) sont nommés scrutatrice et scrutateurs.



Le président fait remarquer que le quorum est clairement atteint avec 48 communes présentes qui représentent 103 voix, alors que pour atteindre le quorum, 91 voix sont nécessaires. Le président remercie l'assemblée pour cette forte présence.

2. Procès-verbal du 22 octobre 2020

Le président fait remarquer que la version française de ce procès-verbal est déterminante, car celui-ci a été rédigé dans cette langue par Monsieur Rothenbühler.

Pas de commentaires concernant le procès-verbal, **qui est approuvé à l'unanimité.**

3. Activités 2020

Le président informe sur les activités essentielles durant l'année 2020:

- Démarrage de la nouvelle période de contrats de prestations 2020-2023 impactée par la pandémie de Covid-19. Nombres d'événements culturels, d'expositions et de manifestations ont dû être reportés. Une triste année au plan culturel.
- Tenue de la sixième AD dans les locaux du Nebia à Bienne (deuxième essai).
- Facturation et paiement des contributions communales 2020 aux institutions culturelles – pour la première fois sur la base des nouveaux contrats 2020-2023.
- Participation aux entretiens de Controlling des institutions culturelles d'importance régionale également touchées par le sujet de la Covid-19.
- Première préparation de la période des contrats de prestations 2024-2027
- Consultation auprès des communes quant à l'adaptation de la liste.
- Échanges avec le Canton, les communes et les institutions culturelles en raison de la Covid-19 et des répercussions sur le secteur de la culture.

4. Compte annuels 2020

Les comptes annuels 2020 bouclent sur un total de charges de 1'887'137 fr. 20. Comme régi dans les conventions de prestations, les subventions de la région d'un montant total de 1'838'562 fr. ont été payées conformément aux contrats de prestations 2020-2023. Les charges de gestion étaient légèrement inférieures au budget, de sorte que les comptes annuels 2020 bouclent sur excédent de revenus de 6212 fr. 35.

Le bilan annuel a été vérifié par la société fiduciaire ROD et est disponible depuis le 27 avril 2021. Le résultat du contrôle a été positif. Aucune observation de révision n'a été formulée.

Les comptes annuels 2020 sont approuvés à l'unanimité.



5. Élections

Des élections de renouvellement global ont eu lieu lors de l'Assemblée des délégués 2019. Aujourd'hui, des élections de remplacement sont nécessaires pour le Comité et la présidence.

Élection de remplacement au Comité

Jürg Räber explique la procédure:

L'art. 35 OgR régit la composition du Comité directeur du Syndicat de communes comme suit: Le Comité directeur se compose de neuf personnes. Dans la mesure du possible, une prise en considération adaptée des sous-régions, des communes-sièges d'institutions de portée régionale et de la grandeur des communes devrait être recherchée.

Sur cette base, l'Assemblée des délégués 2015 a décidé la répartition suivante des sièges:

- 5 sièges région partielle Seeland
- 3 sièges région partielle Jura bernois
- 1 siège Ville de Bienne

En raison des démissions déjà annoncées lors de l'Assemblée des membres 2020, c'est-à-dire de Jürg Räber du Conseil municipal d'Orpond et de Roland Matti du Conseil municipal de La Neuveville pour fin décembre 2020, un siège de la région partielle Bienne-Seeland et un siège de la région partielle du Jura bernois sont à pourvoir.

Deux candidatures ont été déposées dans le délai imparti:

Région partielle Seeland

- Sabine Rusca, conseillère municipale d'Orpond, domaine de la formation et de la culture

Région partielle du Jura bernois

- Aurèle Louis, conseiller municipal de La Neuveville, département des loisirs, sport et culture

La candidate et le candidat se présentent brièvement.

Questions à la candidate et au candidat : aucune

Autres nominations du plénum: aucune

Discussion: aucune

Décision

Sabine Rusca et Aurèle Louis sont élus au Comité du Syndicat de communes sans opposition. Conformément à l'art. 8 OgR, la durée de fonction vaut pour le reste de la période actuelle 2019-2022.

Élection de la présidence

Jürg Räber explique la procédure pour l'élection de la présidence:



L'art. 29, let. a OgR stipule que le président ou la présidente, le vice-président ou la vice-présidente sont de langue maternelle différente (française ou allemande) et sont issus d'une sous-région différente.

Le Comité se réjouit que deux membres du Comité intéressés et remplissant ces critères aient pu être trouvés:

- Candidat à la présidence: Hans Heinrich Brütsch, conseiller municipal de Studen, domaine «Jeunesse, culture, loisirs, sport et culture»
- Candidat à la vice-présidence: Aurèle Louis, conseiller municipal de La Neuveville, département des loisirs, sport et culture

Hans Heinrich Brütsch est membre du Comité BSJB Culture depuis 2019. Il se présente brièvement.

Aurèle Louis a été nouvellement élu au Comité à l'Assemblée des délégués de ce jour.

Questions aux candidats: aucune

Discussion: aucune

Décision

Hans Heinrich Brütsch (président) et Aurèle Louis (vice-président) sont élus à la présidence à l'unanimité. Conformément à l'art. 8 OgR, la durée de fonction vaut pour le reste de la période actuelle 2019-2022.

6. Activités 2021 et 2022

Jürg Räber informe sur les activités essentielles et à venir pour la période 2021-2022:

- Facturation et paiement des contributions communales 2021 et 2022 aux institutions culturelles
- Réalisation des assemblées des délégués 2021 et 2022
- Préparation de la période des contrats de prestations 2024-2027
- Participation des membres du Comité aux entretiens de Controlling des institutions culturelles dans le cadre des contrats de prestations 2020-2023
- Fixation de l'attitude du BSJB Culture en cas d'annulations de prestations dues à la pandémie de Covid-19

7. Budget 2022

Le budget 2021 a été approuvé lors de l'Assemblée 2020. Aujourd'hui, le budget 2022 est soumis au vote.

Le budget ne présente aucun écart par rapport l'année précédente.

En plus des subventions annuelles versées aux institutions culturelles, on compte avec une charge totale de 56'000 fr. pour l'accomplissement des tâches du Syndicat de communes.

Le Comité recommande à l'Assemblée d'accepter le budget.

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.



8. Informations

Christophe Joset (chef de la section Encouragement des activités culturelles auprès de l'Office de la culture du Canton de Berne) informe sur l'avancement des travaux préparatoires relatifs à la période des contrats de prestations 2024-2027 ainsi que des mesures de soutien liées à la pandémie de Covid-19 prises par la Confédération et le Canton de Berne pour le secteur de la culture (cf. note annexée).

Mélanie Cornu, déléguée à la culture du Conseil du Jura bernois, et Corentin Jeanneret, conseiller municipal de Saint-Imier, informent sur les travaux de rénovation achevés, la réouverture et l'exposition actuelle au Musée de Saint-Imier: www.musee-de-saint-imier.ch

9. Divers

Au nom du BSJB Culture, Hans Heinrich Brütsch remercie Jürg Räber et Roland Matti pour leur engagement au sein du Comité et de la Présidence. Il salue Jürg Räber en tant que «pionnier», qui a participé à la création du BSJB Culture et l'a profondément marqué en tant que président depuis la fondation en 2015.

La partie officielle de l'Assemblée est close à 20h20.

La soirée s'achève sur une deuxième prestation artistique du trio formé par Isabelle Freymond, Rolf Hermann et Mathias Schenk – un brillant «Spoken-Rock-Mix» voué avec un humour malicieux à la frénésie quotidienne, agrément ici et là d'une jolie chanson, de sorte que cela a vibré dans les poitrines et les jambes.

Jürg Räber
Président du Syndicat de communes
pour la culture BSJB

Florian Schuppli
Secrétaire du jour